Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 11/05/2026

GAEC DE LA PELLERIE rappelle faisselle battu



- Noms des modèles ou références concernés : **faisselle battu gaec de la pellerie**
- Marque : **gaec de la pellerie**
- **Lot numéro de lot 30/04 dlc 15/05 numéro de lot 27/04 dlc 12/05**
- Conditionnements : **250g ou 500gr**
- Date début/fin de commercialisation : **du 13/04/2026 au 04/05/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR-61-241-004 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **miyam rue beaubourg 7500 paris samuel vigne touraille 28240 saint victor de buthon ,baranbé l'épicier rue de la réunion 75020 paris , l'epicerie paris 20eme**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre